

GENEVE, 14/10/2009

## -Salutations

Je m'appelle Lucie Detsi, je suis camerounaise, je suis venue en Europe pour poursuivre mes études et cela fait plus de quinze ans que je vie régulièrement en Italie. Je suis employée dans une organisation sociale et je m'occupe principalement des titres de séjour des immigrés. Je me retrouve ici aujourd'hui grâce à l'association nationale ACLI COLF en Italie, qui est une association professionnelle et sociale qui organise tout genre de travail domestique. Je représente donc aujourd'hui l'ACLI COLF, qui a voulu vous faire part d'une expérience de travail domestique en Italie et dans ce cas il s'agit de mon expérience.

De 1994 à 1998 , afin de poursuivre mes études universitaires et afin de trouver des moyens de subsistance, je me suis retrouvée au service de 4 familles différentes.

Dans la première famille, j'avais comme tâche exclusive garantir ma présence nocturne, en rechange j'avais tout simplement le vivre et le couvert. J'étais hébergée par une femme de 80 ans, qui malheureusement peu de temps après mon arrivée, a commencé à avoir de sérieux problèmes de santé. Nos relations dans la maison étaient si intimes et familiales, que je ne pouvais m'empêcher de prendre soins d'elle et de m'occuper toute seule des travaux de ménage. Je le faisais avec amour, car je la considérait comme ma grand-mère.

Cependant, malgré le fait que mon rôle auprès de cette dame agée s'était drastiquement transformé en travail d'assistance, je continuais à percevoir, comme unique recompense, toujours le vivre et le couvert. Il fallait pourtant que je paye mes études, mon transport et mon entretien personnelle; c'est la raison pour laquelle j'ai dû travailler parallèlement dans trois autres familles, dans lesquelles je faisais exclusivement le nettoyage. J'étais payée en nature et en espèces. Je travaillais à temps partiel (de 10 à 12h de travail par semaine) et je recevais immédiatement mon salaire. Je n'ai jamais demandé à être embauchée de façon régulière, car je n'accordais pas à ce travail une certaine importance... pour moi, il s'agissait juste d'un petit job.

Toutefois, aucune famille n'a non plus songé à me proposer une régularisation pour les services que je prêtais avec une fréquence régulière. Aucune famille ne s'est donc reconnue ou n'a pas voulu se reconnaître comme un véritable employeur. Ce qui est curieux et étrange c'est l'attitude adoptée par toutes ces familles: elles se considéraient comme un moyen de salut pour mon existence, car elles pensaient me sauver d'une situation de pauvreté. La dame de 80 ans justifiait cette attitude par le

fait qu'elle m'offrait un toit où dormir et manger gratuitement; les 3 autres familles parce qu'elles m'offraient une bonne opportunité de gain.

J'entendais fréquemment mon entourage murmurer sur le fait que j'avais vraiment de la chance d'avoir trouvé une femme qui m'a adoptée comme sa propre fille, puisqu'elle m'hébergeait et me nourrissait ; et c'était par ailleurs grâce à elle que je travaillais dans les 3 autres familles.

En fin 1998, le gouvernement italien m'accordé une bourse d'études, ce qui m'a permis d'arrêter de faire les travaux de ménage à gauche et à droite. Pour ne pas perdre cette bourse, je devais en effet soutenir un certain nombre d'examen par an. C'est ainsi que la dame qui m'hébergeait a décidé de trouver une personne pour s'occuper d'elle pendant la journée. Ce qui diminua énormément ma tâche, mais je continuais toutefois à prendre soins d'elle à mon retour de l'université. Celle qui me remplaçait pendant la journée percevait un salaire de 500 euros par mois, mais son travail non plus n'était pas déclaré. Quant à moi je continuais comme toujours à n'avoir que le vivre et le couvert.

Le dénominateur commun de toutes ces activités a donc été l'illégalité, mais il s'agissait d'une illégalité vécue en toute naïveté et inconscience, soit de mon côté que du côté des familles. Je ne peut donc pas pointé le doigt contre ces familles comme uniques responsables de la situation. J'assume moi aussi une partie de mes responsabilités

Je me retrouve aujourd'hui parfaitement insérée dans le marché du travail en qualité de conseillère sur les droits et les devoirs des immigrés en Italie, et je me rends compte que j'ai passé 4 ans de travail non déclaré dans les familles; ce qui veut dire 4 ans de non respect de mes droits, ce qui veut dire 4 ans de charges sociales perdues, et par conséquent le prolongement de ma vie professionnelle et l'impossibilité de démontrer et de récupérer toutes ces années de travail. Je n'oublie non plus la difficulté que j'ai eu à renouveler mon permis de séjour comme étudiante, car il fallait documenter mes propres moyens de subsistance.

Dans le passé, je n'aurais jamais parlé sans honte de ces activités qui à présent ne figurent pas du tout dans mon cv, une preuve que quelque part j'en suis encore un peu complexée, mais l'emploi que j'exerce aujourd'hui m'a permis d'ouvrir mon esprit. Grâce à mon implication professionnelle dans le réseau des services sociaux, touchant aux thèmes de la sécurité sociale, de l'immigration et du travail domestique, j'ai pris conscience de la réalité des services d'assistance dans les familles. J'ai appris à considérer ces activités comme un véritable emploi, un emploi qui permet bien sûr de gagner son pain quotidien, mais qui apporte aussi un soutien indispensable aux familles.

Aujourd'hui je suis donc consciente que le travail de domestique ou d'assistance est une véritable profession.